



**Procès-verbal
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU
CONSEIL DE L'EAU DU NORD DE LA GASPÉSIE**

Tenue le jeudi 19 juin 2014, 18 h

**à la Pointe Sec de Mont-Louis
40, 7^e rue Est, Saint-Maxime-du-Mont-Louis**

Étaient présent(e)s :

Conseil d'administration du CENG

Micheline Verreault	ZEC de Cap-Chat, présidente
Steve Pronovost	Conseil régional de l'environnement, vice-président
Serge Chrétien	Représentant élu MRC Haute-Gaspésie, trésorier
Pascal Caron-Savard	MRC Côte-de-Gaspé (aménagiste), secrétaire
Jean-Yves Dupuis	Commission scolaire des Chic-Chocs, membre du comité exécutif
Pierre Simard	Comité ZIP Baie-des-Chaleurs, administrateur
Paul-André Lajoie	Représentant citoyen MRC Haute-Gaspésie, administrateur

Citoyen(ne)s

Philippe Beauchamp
Maxim Chartrand
Yanik Element
Ginette Migneault
Christine Normand

Employé(e)s du CENG

Julie Madore	Directrice générale
Josianne Lalande	Agente de recherche et de communication
Thierry Ratté	Conseiller en environnement

1. Ouverture de l'assemblée et conformité de l'avis de convocation

La présidente souhaite la bienvenue à tous pour cette assemblée générale annuelle du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie. La directrice du CENG, Julie Madore, confirme qu'un avis écrit a été transmis aux administrateurs ainsi qu'aux représentants gouvernementaux par courriel et a paru dans les journaux régionaux en accord avec les prescriptions des règlements généraux.

2. Vérification du quorum

Selon les règlements généraux (article 4.7), les membres présents inscrits au registre constituent le quorum. Les participants se présentent à tour de rôle.

3. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

Résolution AGA 19-06-14-1 : Il est dûment proposé par Pierre Simard et appuyé par Jean-Yves Dupuis que Micheline Verreault, présidente, et Thierry Ratté, employé du CENG, agissent respectivement en tant que présidente et secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée fait la lecture de la proposition d'ordre du jour.

Résolution AGA 19-06-14-2 : Il est dûment proposé par Jean-Yves Dupuis et appuyé par Paul-André Lajoie d'adopter la proposition d'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 octobre 2013

Julie Madore fait une brève lecture du procès-verbal.

Résolution AGA 19-06-14-3 : Il est dûment proposé par Jean-Yves Dupuis et appuyé par Pascal Caron-Savard que le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 octobre 2013 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

6. Mot de la présidence

À titre de présidente du conseil d'administration depuis décembre 2013, Micheline Verreault tient à souligner le beau travail effectué par l'équipe d'employé(e)s du CENG au cours des derniers mois. En mai dernier, elle a pris part à la conférence régionale annuelle du Réseau environnement Bas-St-Laurent/Gaspésie-Les-Îles réunissant divers intervenants du monde municipal. Lors de cet événement, bien que 80 % des participants ne connaissaient pas le CENG, la plupart ont démontré de l'intérêt pour nos actions. Elle a apprécié sa participation à cet événement et considère que dès cette

année, avec la finalisation du PDE, l'implication du CENG sur le territoire se concrétisera davantage.

En lien avec la difficulté de réunir fréquemment tous les acteurs de l'eau dans un territoire d'action aussi vaste que celui du CENG, Mme Verreault fait état d'un projet de refonte du CA proposé par la direction générale afin de faciliter le processus de gestion courante de l'organisme en le dissociant de la table de concertation. Pour ce faire, une telle proposition sera à évaluer prochainement par l'organisme suite une proposition concrète qui sera faite par Julie Madore dans les prochains mois.

Finalement, Mme Verreault tient à remercier Steve Pronovost agissant à titre de vice-président de l'organisme et considère qu'ils forment une belle équipe ensemble. En terminant, elle fait part de son appréciation de la salle choisie pour la tenue de l'AGA.

7. Dépôt du rapport annuel d'activités 2013-2014

Julie Madore présente le rapport annuel des activités 2013-2014. Aucune question n'est posée.

Résolution AGA 19-06-14-4 : Il est dûment proposé par Paul-André Lajoie et appuyé par Jean-Yves Dupuis que le rapport annuel d'activités 2013-2014 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

8. Présentation et adoption de la mission d'examen 2013-2014

Julie Madore présente la mission d'examen 2013-2014. Pierre Simard suggère de vérifier la possibilité d'utiliser le logiciel libre et gratuit Quantum comme système d'information géographique (SIG), ce qui permettrait de remplacer le logiciel ArcGIS actuellement utilisé et dont les frais annuels d'utilisation s'élèvent à plus de 1 000 \$.

Résolution AGA 19-06-14-5 : Il est dûment proposé par Ginette Migneault et appuyé par Paul-André Lajoie que la mission d'examen 2013-2014 soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité.

9. Nomination du vérificateur pour l'année 2014-2015

Julie Madore propose que l'on continue de faire appel à la firme Mallette pour réaliser les missions d'examens annuelles des 3 prochaines années. Le CENG a déjà mis en place un système efficace avec cette firme et l'équipe en place aimerait garder le même contact pour les prochaines années.

Résolution AGA 19-06-14-6 : Il est dûment proposé par Jean-Yves Dupuis et appuyé par Serge Chrétien que la firme Mallette soit nommée vérificateur comptable pour l'année 2014-2015 et qu'une demande d'offre de services pour une durée de trois ans soit demandée à celle-ci en vue d'une analyse subséquente par le conseil d'administration.

Dans le cas où il refuserait l'offre de service de la firme Mallette, le CA devra aller en soumission.

Adoptée à l'unanimité.

10. Présentation du plan directeur de l'eau (PDE) et actions prévues pour 2014-2015

Julie Madore présente brièvement la méthodologie à la base de la rédaction du plan directeur de l'eau (PDE) ainsi que les grandes lignes de celui-ci en axant principalement sur les enjeux et les orientations retenus. Aucune question n'est posée suite à la présentation. Paul-André Lajoie évoque qu'il serait intéressant qu'un projet de distribution de récupérateurs d'eau de pluie soit mis de l'avant avec l'aide et l'implication des municipalités pour en faire l'achat.

Josianne Lalande présente sommairement la campagne d'acquisition de données terrain qui se déroulera en juillet-août 2014. Plus particulièrement, les paramètres à mesurer, les protocoles retenus et les secteurs (lacs et rivières) qui seront visités sont présentés.

Thierry Ratté présente sommairement les actions d'éducation et de sensibilisation dont le déploiement est prévu à court terme dans le milieu scolaire. Plus particulièrement, les grandes lignes du programme *J'adopte un cours d'eau* sont présentées ainsi que les écoles qui y prennent ou y prendront part prochainement.

11. Ratification des actes des administrateurs

Résolution AGA 19-06-14-7 : Il est dûment proposé par Ginette Migneault et appuyé par Paul-André Lajoie que les actes des administrateurs pour l'année 2013-2014 soient entérinés.

Adoptée à l'unanimité.

12. Entérinement des modifications aux règlements généraux

Aucune modification n'a été apportée aux règlements généraux depuis la dernière AGA.

13. Entérinement des sièges désignés et des sièges par collège électoral du conseil d'administration

Julie Madore informe l'assemblée des changements suivants :

- Dany Samuel du Groupement forestier coopératif de la Péninsule a comblé le siège vacant alloué à la Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie (aménagement de la forêt privée).
- Serge Chrétien remplace André Robinson en tant que représentant élu de la MRC Haute-Gaspésie.
- Karina Espinoza-Rivière remplace Michel Pelletier en tant que représentant de l'UPA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (agriculture et agroforesterie).

- Suite à la dissolution du comité de bassin de la rivière Mont-Louis, le siège réservé à une organisation locale de bassin versant est aboli.
- Suite à un changement au sein de l'URLS GÎM menant à la fin de leur implication au niveau des sentiers de véhicules hors route, cet organisme a pris la décision de mettre fin à leur participation à la table de concertation du CENG; laissant ainsi vacant le siège réservé aux sports, loisirs et plein air.

Résolution AGA 19-06-14-8 : Il est dûment proposé par Pierre Simard et appuyé par Paul-André Lajoie d'entériner les changements au sein du conseil d'administration et de mandater le CA et la direction générale pour combler le siège vacant.

Adoptée à l'unanimité

14. Élections

L'unique poste ouvert à élection est le poste de citoyen de la Côte-de-Gaspé.

14.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Puisqu'aucun citoyen de la Côte-de-Gaspé pouvant prendre ce poste n'est présent sur place, il n'y a pas de nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection.

14.2 Élection des membres citoyens

Résolution AGA 19-06-14-9 : Il est dûment proposé par Paul-André Lajoie et appuyé par Jean-Yves Dupuis que l'AGA mandate le CA et la direction générale pour combler le siège citoyen de la MRC de La Côte-de-Gaspé actuellement vacant.

Adoptée à l'unanimité.

15. Période de questions et commentaires

Julie Madore aborde la nécessité d'une refonte du conseil d'administration vs la table de concertation afin de faciliter la gestion et le fonctionnement du CENG. Une proposition en ce sens sera élaborée au cours des prochains mois et le CA devra en faire l'évaluation. Advenant que le projet de refonte aille de l'avant, une révision des règlements généraux de l'organisme devra alors être entreprise.

Jean-Yves Dupuis propose une motion de félicitations pour souligner le travail effectué par l'équipe d'employé(e)s du CENG, ce qui permettra le dépôt du premier PDE de l'organisme à la fin du mois.

16. Levée de l'assemblée

Résolution AGA 19-06-14-10 : Il est dûment proposé par Ginette Migneault et appuyé par Steve Pronovost que l'assemblée soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

Il est 19 h 35.